

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
relatif à la nomination des Présidents des Instances
bassins de vie créées par l'accord de coopération du 20
mars 2014 relatif à la mise en oeuvre des Bassins
Enseignement qualifiant - Formation - Emploi**

A.Gt 06-03-2015

M.B. 24-03-2015

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'article 6 de l'accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en oeuvre des Bassins Enseignement qualifiant - Formation - Emploi ;

Vu le décret du 11 avril 2014 portant assentiment à l'accord de coopération conclu le 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la mise en oeuvre des bassins Enseignement qualifiant - Formation - Emploi ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés, pour une durée de trois ans renouvelable, au poste de Président :

- de l'Instance du bassin EFE de Bruxelles :
M. Daniel FASTENAKEL ;
- de l'Instance du bassin EFE du Brabant-Wallon :
M. Pierre LEVEQUE ;
- de l'Instance du bassin EFE de Wallonie - Picarde :
M. Patrick BINTEIN ;
- de l'Instance du bassin EFE de Hainaut Centre :
M. Daniel VANDERGOTEN ;
- de l'Instance du bassin EFE de Hainaut Sud :
M. Eric BOSSART ;
- de l'Instance du bassin EFE de Namur :
M. Jean-Marie CONSTANT ;
- de l'Instance du bassin EFE de Luxembourg :
M. Roger HENNERICY ;
- de l'Instance du bassin EFE de Liège :
M. Michel VRANCKEN ;
- de l'Instance du bassin EFE de Huy - Waremme :
M. Francis TIHON ;
- de l'Instance du bassin EFE de Verviers :
M. Jean JUNGLING.

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur au jour de sa signature.

Bruxelles, le 6 mars 2015.

Le Ministre-Président,
Rudy DEMOTTE



La Vice-présidente et Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance,

Joëlle MILQUET

La Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale,
de la Jeunesse, des Droits des Femmes et de l'Egalité des Chances,

Isabelle SIMONIS

